

Conseil de quartier Chaillot
Séance du 17 mars 2009
Nicolaïte de Chaillot

Paris, le 25-05-2009

Etaient présent :

- Mme Laurence DREYFUSS, Adjointe au Maire, chargée de la coordination des adjoints de quartier
- Mme Dominique ROUSSEAU, Adjointe au Maire, chargée des conseils de quartier Dauphine et Chaillot
- Mme Véronique BALDINI, Adjointe au Maire, Chargée de l'Environnement, du Développement durable, de la Propreté et des Espaces Verts
- Mme Valérie SACHS, Conseiller de Paris
- M. Jérémy REDLER, Conseiller d'arrondissement
- Mme Béatrice LECOUTURIER, Conseiller d'arrondissement
- M. Jean-Yves MANO, Conseiller de Paris, Adjoint au Maire de Paris
- Mme Ghislaine SALMAT, Conseiller d'arrondissement
- M. Jean-Luc MERCIER
- Mme Béatrice HUNTER
- Mme Martine BLATIN, conseillère de quartier Chaillot, association XVI^e Demain
- M. Jean-François CHERUBIN, conseiller de quartier Chaillot, association Nicolaïte de Chaillot
- M. Hubert de ROANY, conseiller de quartier Chaillot, Président de l'association Contre l'insécurité
- Mme Mireille PARTIOT, conseillère de quartier Chaillot, Centre associatif Mesnil Saint Didier
- M. FAUGERE, conseiller de quartier Chaillot, personnalité qualifiée
- M. Jean-François BLANC, conseiller de quartier Chaillot, personnalité qualifiée
- M. Régis DEXANT, conseiller de quartier Chaillot, personnalité qualifiée
- Mme Virginie MALITOURNE LAVERSIN, conseillère de quartier Chaillot, personnalité qualifiée
- M. Thibault MERCUZOT, conseiller de quartier Chaillot, personnalité qualifiée
- M. Armand TOUBOL, conseiller de quartier Chaillot, personnalité qualifiée

1. Approbation du compte rendu du 24 octobre 2008.

Mme SALMAT fait remarquer que sur la page 12, les termes utilisés pour parler des sans abri ne sont pas exacts.

Mme DREYFUSS lui suggère d'envoyer ses corrections par mail. Elle ajoute qu'une table ronde sur la solidarité aura lieu à la Mairie le 5 novembre.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. Modification des horaires de circulation du bus 22.

Mme SALMAT s'étonne de l'absence d'un représentant de la RATP.

Mme DREYFUSS explique qu'il est venu uniquement au premier conseil de quartier pour annoncer que l'exploitation de la ligne 22 sera prolongée jusqu'à 22h30 au lieu de 20h30 et fonctionnera le dimanche.

De plus les lignes 22, 55 et 72 vont être équipées de palettes UFR (utilisation des fauteuils roulants).

3. Stationnement illicite rue de longchamp.

M. FAUGERE fait part d'un stationnement récurrent en double file rue de Longchamp au niveau de la villa de Longchamp et au carrefour avenue Kléber – rue de Longchamp- rue Magdebourg

M. FAUGERE précise qu'il s'agit du stationnement devant le restaurant portugais au niveau de la villa de Longchamp qui empêche l'accès à la villa et qui n'est jamais verbalisé.

M. MERCIER répond qu'il ne faut pas hésiter à saisir le commissariat pour le signaler. Il existe une certaine tolérance pour permettre aux établissements de pouvoir travailler aux heures de repas, mais il ne faut pas qu'il y ait d'abus. Il fera le point avec ce restaurant et verbalisera s'il le faut.

Il s'agit d'une problématique récurrente sur l'arrondissement mais il faut parvenir à trouver un équilibre entre les intérêts des restaurateurs et ceux des riverains.

M. de ROANY fait part du mécontentement de certains médecins se plaignant que leur caducé n'est pas respecté. Des médecins quittent le quartier car le prix de la consultation ne couvre pas celui de la contravention et ce sont les habitants qui en pâtissent. Il demande que les agents de police soient sensibilisés.

M. MERCIER répond qu'il s'agit d'un accord passé avec l'ordre des médecins mais le caducé ne donne pas le droit de se garer n'importe où. Les policiers sont formés à cela et verbalisent lorsque le stationnement est vraiment gênant, sur un passage piéton par exemple.

4. Entretien des jardins privés donnant sur la voie publique.

M. FAUGERE précise qu'il s'agit d'une question d'esthétisme. L'espace situé au n° 2 de la villa de Longchamp était très bien entretenu jusqu'en 2008, aujourd'hui il est laissé à l'abandon.

Mme BALDINI répond que ces jardins ne relèvent pas de la compétence de la Ville. Il faut saisir la copropriété.

5. Entretien des abords du square place des Etats-Unis

Observation de Mme BLATIN les parties en terre sont ravinées en de multiples endroits (pieds d'arbres, autour des bancs, autour du monument aux soldats américains morts pour la France, etc...) et les bandes en asphalte pour la promenade sont en mauvais état.

Mme BLATIN habite le quartier depuis 20 ans, elle affirme que le jardin est très fréquenté et déplore sa dégradation. Les mères de famille estiment qu'il n'est plus surveillé et entretenu, certains portillons ne fonctionnent plus et restent ouverts en permanence. Les abords sont sales, les chiens viennent y faire leurs besoins, l'asphalte est très abîmé par les racines d'arbres.

Mme ROUSSEAU indique que la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement envisage de planter le square et souhaite revaloriser l'endroit.

Mme MALITOURNE fréquente ce square quotidiennement, elle souligne le problème des mégots particulièrement le midi. Elle constate qu'il y a peu de squares dans le quartier, c'est donc le seul endroit où les enfants peuvent se défouler.

M. CHERUBIN ajoute que certaines écoles utilisent le square comme cour de récréation et affirme que son état est lié au nombre d'enfants qui le fréquentent. Planter le square va réduire l'espace pour les enfants.

Mme BALDINI fera examiner ce dossier et demandera que les portillons soient réparés.

M. BLANC suggère d'organiser une réunion sur le sujet avec les habitants du quartier.

Mme BALDINI ajoute qu'il n'y a pas de travaux prévus dans l'immédiat. Des propositions seront faites, c'est bien là l'intérêt des conseils de quartier.

Mme BLATIN signale que le cordon de sécurité de l'ambassade d'Egypte est dangereux puisqu'il gêne le cheminement des piétons.

M. MERCIER précise qu'il est difficile de trouver une réponse, l'Egypte étant un pays sensible.

6. Présence de SDF devant le musée Guimet.

M. FAUGERE estime que la situation est intolérable devant un musée tel que celui là, ce sont toujours les mêmes personnes, avinées, qui dérangent les habitants et les touristes.

M. de ROANY précise que leur présence est liée à la bouche de chauffage, ils y passent la nuit.

M. MERCIER répond qu'il s'agit d'une problématique récurrente. Il est difficile pour la police d'intervenir en l'absence de moyens juridiques. L'alcool peut les rendre violents, ainsi la police intervient en cas de bagarre pour les mettre en dégrisement. La solution serait peut être de les empêcher d'avoir accès à cette source de chaleur comme cela se fait dans d'autres arrondissements.

Mme DREYFUSS a saisi la CPCU, cette chambre est très importante et ne peut être déplacée, de plus l'ABF doit donner son avis. Elle rappelle qu'une table ronde sur la solidarité aura lieu à la mairie le jeudi 5 novembre 2009.

Mme SALMAT se réjouit de cette table ronde. Elle regrette que le projet d'une commission solidarité des conseils de quartier Muette Nord et Muette Sud n'ait pas abouti.

Mme DREYFUSS répond que la table ronde sera l'occasion de faire ressortir des idées et pourra être suivie de la création d'une commission extra conseils de quartier.

7. Travaux des commissions transport et animation.

Mme ROUSSEAU indique être en attente d'une réunion technique pour le projet de traverse, elle a bien avancé sur le recensement de la population. Un sondage auprès des habitants sera élaboré, plusieurs possibilités de trajets ont été ébauchées et seront soumises. Elle espère pouvoir organiser une réunion avant l'été, en fonction des réponses de la voirie.

Les conférences sur la connaissance des pays de l'UE ont reçu un accueil très favorable, Mme ROUSSEAU va renouveler l'expérience avec des élèves du primaire.

Une chasse aux œufs sera organisée le 8 avril.

Concernant le marché de Noël, elle a pris contact avec le prestataire qui s'occupe notamment du marché Saint Sulpice. Il se tiendra une semaine avant Noël, avec pour objectif des retombées pour les commerçants de l'arrondissement, un esprit convivial et des animations.

M. de ROANY demande où en est le projet de grande roue au Trocadéro.

Mme ROUSSEAU n'a pas d'information à ce sujet, c'est le Maire qui s'en occupe.

Mme SALMAT demande que le sujet soit mis à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier

Mme ROUSSEAU ajoute qu'une animation est envisagée rue de Chaillot, avec le soutien de la nouvelle association des commerçants.

8. Organisation d'une chasse aux œufs au square Galliera.

Mme ROUSSEAU indique que cette animation est destinée aux enfants de l'arrondissement, elle consiste à retrouver des œufs en chocolat dissimulés dans 3 jardins : le square Galliera, le parc de Passy le parc Sainte Péline. L'évènement se déroulera le 8 avril de 14h à 17h.

L'objectif est de créer un moment de convivialité dans le cadre des fêtes de Pâques en associant tous les conseils de quartier dans un projet commun.

La mobilisation des conseillers de quartier est indispensable pour assurer le bon fonctionnement de la manifestation.

Une provision de 2000 euros est à prévoir pour l'organisation de cette manifestation. Cette somme correspond à l'achat des œufs en chocolat, à la décoration, à la sécurité et à une animation.

Mme SALMAT demande si cette animation est ouverte à tous ou réservée aux centres de loisirs.

Mme ROUSSEAU répond que l'animation repose sur le même concept que le goûter de Noël, elle est ouverte à tout le monde.

Mme DREYFUSS annonce que la fête de fin d'année des six conseils de quartier aura lieu au centre d'animation au mois de juin, avec un spectacle et un cocktail, un budget de 400 euros est à prévoir.

9. Charte parisienne de la participation.

Mme ROUSSEAU rappelle que les conseillers de quartier ont reçu un questionnaire sur le sujet, il avait également la possibilité de répondre sur Internet. Ils ont été conviés à deux réunions : la première à l'Hôtel de Ville le 10 décembre 2008, la seconde à la Maison de la Mutualité le 6 février dernier.

Le calendrier est le suivant :

- Jusqu'à fin février 2009 : Recueil de toutes les contributions des Parisiens par Internet ou dans les arrondissements.
- Mars 2009 : Rédaction de la Charte parisienne de la participation à partir de toutes les contributions.
- 4 avril 2009 : Présentation de la Charte aux contributeurs à l'occasion du Printemps de la démocratie locale à l'Hôtel de Ville.

- Printemps 2009 : Présentation et approbation de la Charte parisienne de la participation au Conseil de Paris et signature par les élus et les citoyens.

M. DUFOUR affirme que la charte est déjà écrite.

Mme SALMAT annonce avoir été en contact avec le chargé de mission d'Hamou BOUAKKAZ, qui est prêt à venir rencontrer les conseillers de quartier du 16^e, si Mme DREYFUSS en fait la demande, dans le cadre de bonnes relations avec la municipalité du 16^e. C'est peut être un peu tard pour la charte mais elle peut évoluer.

M. DUFOUR estime que le chargé de mission a fait preuve d'une grande maladresse. Il a proposé à trois conseillers de quartier d'organiser une réunion puis s'est rétracté en disant qu'Hamou BOUAKKAZ n'avait que les élus comme interlocuteurs, qu'il ne rencontrait pas directement les citoyens.

Mme SALMAT répond qu'il est normal d'avoir les élus pour interlocuteurs mais il ne refuse pas de rencontrer les conseillers de quartier.

Mme DREYFUSS rappelle qu'elle entretient de bonnes relations avec Hamou BOUAKKAZ qui est d'ailleurs venu à la Mairie lors des journées associatives. Elle prend acte de l'information donnée par Mme SALMAT.

10. Utilisation des budgets de fonctionnement et d'investissement

Mme ROUSSEAU indique que comme les années précédentes, le budget primitif 2009 s'élève à 3306 € pour le fonctionnement et 8264,67€ pour l'investissement. Le reliquat des exercices précédents sera affecté au mois de juillet 2009.

Le budget de fonctionnement permet notamment de financer les fournitures administratives du bureau des conseils de quartier et les animations comme la Chasse aux œufs.

Le budget d'investissement permet l'achat de biens revêtant un caractère de durabilité. Ainsi il est possible de financer du matériel nécessaire aux équipements de proximité.

La provision de 2000 euros pour la chasse aux œufs et celle de 400 euros pour le spectacle de fin d'année sont votées à l'unanimité.

Questions diverses

M. DEXANT souhaite aborder le problème des mégots de cigarettes aux abords des établissements scolaires. Il insiste sur la nécessité de les sensibiliser et d'intervenir.

Mme BALDINI rappelle qu'il s'agit d'un problème nouveau depuis l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Les restaurateurs sont incités à mettre un cendrier à l'extérieur de leur établissement, c'est plus compliqué pour les établissements scolaires mais l'offre de poubelles a été renforcée.

M. TOUBOL indique que dans les entreprises, la direction donne des consignes en la matière, cela peut très bien se faire dans les lycées.

M. CHERUBIN ajoute que cela provoque aussi des rassemblements de personnes à l'extérieur, allant parfois jusqu'à bloquer la circulation.

Mme ROUSSEAU souligne qu'il s'agit avant tout d'un problème de citoyenneté. Il faut une éducation à cela et que les fumeurs prennent conscience qu'ils ne doivent pas jeter leurs mégots au sol.

M. DEXANT demande où en est le projet d'aménagement de la rue Magdebourg.

Mme DREYFUSS répond que deux ralentisseurs et la mise en zone 30 sont envisagés.

Mme BALDINI annonce que la semaine du développement durable se tiendra du 1^{er} au 7 avril, à la Mairie, en présence de tous les acteurs locaux et en partenariat avec l'association WWF. Des démonstrations d'engins et des activités pour les enfants sont au programme. Une conférence d'ouverture aura lieu à la Mairie le 1^{er} avril à 18h45, elle sera présentée par Denis CHEISSOUX animateur à France Inter. Deux films seront projetés : « Une vérité qui dérange » et « la 11^{ème} heure ».

Mme DREYFUSS annonce la création d'une adresse mail unique pour les conseils de quartier : conseilsdequartier16@paris.fr

Mme SALMAT souhaiterait que soit communiquée la liste des mails des conseillers de quartier afin de mieux préparer les réunions. Elle demande de quelle manière est faite la publicité des conseils.

Mme DREYFUSS répond que la communication se fait par le site Internet de la Mairie, l'affichage en Mairie ainsi que sur les panneaux dans les quartiers et grâce au stand des conseils et la distribution de tracts sur les marchés.

Mme PARTIOT souligne la présence d'un panneau des conseils au centre Mesnil.

Mme LECOUTURIER estime que les horaires des conseils ne sont pas adaptés aux actifs.

Mme DREYFUSS répond que si les réunions se tenaient plus tard, les chefs de services et le personnel de la Ville ne pourraient pas venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20

Mme Dominique ROUSSEAU